



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Grenoble, le 20 novembre 2018

RD 519 : LE DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE S'ENGAGE POUR LA SÉCURITÉ DES USAGERS

Le jeudi 15 novembre s'est ouverte une concertation publique sur les aménagements de sécurité de la RD519 envisagés sur le premier secteur, entre Brézins et Marcilloles. Avec un trafic journalier de 8 500 véhicules, cette section est particulièrement dangereuse. C'est pourquoi, le Département de l'Isère a pour ambition d'aménager ce tronçon afin de le sécuriser et d'améliorer les conditions de circulation de tous les usagers.

Jusqu'au 13 décembre, habitants et usagers sont invités à venir contribuer au projet.

Une vraie volonté du Département de renforcer la sécurité routière

Reliant l'axe de la Bièvre à la vallée du Rhône, la RD 519 est une route départementale structurante du territoire isérois pour les déplacements quotidiens, comme pour les déplacements de transit.

Aujourd'hui, confronté à une accidentologie importante et une infrastructure inadaptée sur certaines portions, le Département a décidé d'agir. Fortement engagé pour la sécurité des usagers, il propose un réaménagement de la RD 519 sur environ 40 kilomètres, entre les communes de Brézins et de Chanas. Pour faciliter la réalisation des travaux, le projet d'aménagement a nécessité un découpage et un phasage en trois secteurs. La concertation qui débutera prochainement concerne les aménagements de sécurité envisagés sur le premier secteur, c'est-à-dire les 4,6 kilomètres entre le carrefour giratoire du Rival et Marcilloles-Est.

Ils contribueront à un double objectif de sécurisation et d'amélioration du niveau de service de l'itinéraire pour tous les usagers.

Le Département de l'Isère finance intégralement ce projet. Le montant est estimé à plus de 5 millions d'euros pour l'aménagement complet de la première phase. Les travaux devraient être réalisés entre 2021 et 2023.

Des aménagements adaptés aux enjeux locaux

Le Département de l'Isère prévoit plusieurs types d'aménagements :

- L'aménagement de deux créneaux de dépassement de 1 150 mètres de long ;
- L'élargissement des voies et l'aménagement d'accotements ;
- La réduction du nombre d'intersections ;
- La mise en sécurité d'un carrefour ;
- La création et le rétablissement de certains chemins communaux ;
- La création et le rétablissement de chemins d'exploitation.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Venez découvrir le projet et poser vos questions lors de la concertation

Organisée au titre de l'article L. 103-2 du code de l'urbanisme, la concertation préalable se déroulera du jeudi 15 novembre au jeudi 13 décembre 2018. Elle doit permettre d'informer les citoyens et de recueillir leurs avis et propositions, afin d'enrichir le projet présenté et ainsi de répondre au mieux à leurs besoins. Des outils d'information et d'expression sont mis à disposition du public et accessibles à tous dans les six mairies du périmètre de projet et au siège de Bièvre Isère Communauté, ainsi qu'en version numérique sur la page Internet dédiée à la concertation : www.isere.fr/les-projets-routiers/rd519

Les rendez-vous de la concertation

Durant la concertation deux réunions publiques sont programmées

- A **Saint-Siméon-de-Bressieux**, salle du Carrousel, le **jeudi 29 novembre** à 18h30 ;
- A **Sardieu**, Salle des fêtes, le **mardi 11 décembre** à 18h30.

Des permanences d'information seront également organisées :

- A **Châtenay** le **21 novembre** (15h30 – 17h30)
- A **Sardieu** le **23 novembre** (16h30 – 18h30)
- A **Viriville** le **26 novembre** (16h – 18h)
- A **La-Côte-Saint-André** le **28 novembre** (15h30 – 17h30)
- A **Saint-Siméon-de-Bressieux** le **29 novembre** (15h30 – 17h30)
- A **Marcilloles** le **7 décembre** (16h30 – 18h30)

A l'issue de cette phase de concertation, le Département de l'Isère dressera un bilan qui permettra de préciser et d'ajuster le projet.